



le quinquet asbl



Projet pédagogique Centre de vacances

Rue de Neufvilles 15
7060 SOIGNIES
067/348008

Ce projet pédagogique a été élaboré en tenant compte du code de qualité de l'ONE et des rapports dressés par les services de l'inspection, des évaluations dressées par l'équipe pédagogique du Quinquet et ses partenaires. Il tient compte de l'évolution de notre public cible et du système dans lequel nous évoluons tous collectivement comme individuellement.

*Ce document est téléchargeable sur notre site internet.
Il est également remis à tout parent qui en fait la demande.*

1. Contexte institutionnel

Le Quinquet ASBL a vu le jour fin 1979 à l'initiative du CPAS de Soignies et de la Fondation Roi Baudouin.

Institution à vocation sociale et culturelle, Le Quinquet poursuit son action au travers de différents outils :

1. Une **Centre d'Insertion SocioProfessionnelle** (C.I.S.P.) traitant de la formation socioprofessionnelle et de la mise au travail de personnes exclues du marché de l'emploi;
2. Une **Initiative de Développement De l'Emploi dans le Secteur des Services de proximité (I.D.E.S.S)** œuvrant dans le secteur du Taxi Social ;
3. Un **Centre d'Expression et de Créativité** (C.E.C.) agréé par la Communauté Française de Belgique.
4. Un **Centre de Vacances** agréé par l'O.N.E.
5. Une Structure **ATL** (Accueil Temps Libre) agréée par l'O.N.E.

Depuis sa création, le Quinquet s'emploie chaque jour à œuvrer pour un monde égalitaire où chacun, quelles que puissent être ses convictions idéologiques, philosophiques ou politiques et quel que soit son statut social ou encore sa nationalité, a le droit à l'expression dans tous les sens du terme.

Dans cet esprit, nous sommes attentifs à ce que chaque participant, quel que soient ses capacités intellectuelles, ait le droit de s'exprimer et de manifester ses croyances au sein de notre institution et ce dans le respect du pluralisme et de la liberté comme du respect d'autrui.

Notre politique institutionnelle préconise la collaboration, l'absence de cloisonnement et la mise en commun des efforts dans le sens de la poursuite de l'objet social de l'asbl.

Le projet pédagogique qui sous-tend l'action de l'ensemble de l'asbl implique ainsi une démarche particulière dans le chef de l'équipe, de ses collaborateurs et des institutions qui sont nos partenaires.

Nous insistons beaucoup sur la notion de « *construire ensemble* », ce qui implique une adhésion et une mobilisation des individus qui établissent et participent à notre projet.

Nous nous devons donc de **co-construire** notre projet **en totale écoute** avec notre public et tenir compte de l'avis et de l'expérience de tous les intervenants, de toutes celles et de tous ceux qui gravitent autour du Quinquet.

2. Pourquoi un Centre de Vacances au Quinquet ?

Depuis la création de l'asbl, notre souhait a toujours été d'accorder à l'accueil de l'enfance une place de choix, privilégiée.

Si, certes, nous sommes actifs dans le contexte de l'accueil extrascolaire et de l'accompagnement aux travaux scolaires, nous considérons que les périodes de vacances doivent constituer une rupture avec le mode scolaire et permettre aux enfants comme aux adolescents de prendre du recul, de souffler un bon coup et de s'éclater un maximum loin de certaines contingences qui peuvent se révéler anxiogènes.

Les locaux, les lieux de vie ou d'activités dans leur disposition comme dans leur décoration, doivent contribuer à cette « ambiance » comme nous le verrons plus loin.

Enfin, l'opportunité qui est la nôtre de disposer de plusieurs jardins (voir plus loin) et d'ainsi pouvoir y « délocaliser » nos ateliers lorsque le temps le permet tend à contribuer à cet « *esprit Vacances* ».

2.1 Finalités pédagogiques :

Nos finalités pédagogiques sont multiples et doivent :

- Proposer à l'enfant plus de place pour faire des expériences personnelles
- Développer la créativité et l'imagination
- Développer l'intégration sociale, favoriser les interactions sociales et permettre à l'enfant de vivre avec les autres différentes manières d'agir, différentes situations et conflits afin de lui donner la possibilité d'éprouver sa propre place dans le groupe.
- Développer la capacité de choix de l'enfant en le laissant décider du lieu et des partenaires de jeu.
- Développer la capacité des enfants à percevoir et évaluer leurs ressentis afin de pouvoir exprimer leurs émotions et leurs besoins.
- Permettre à l'enfant, grâce à sa personnalité propre et une conscience de soi claire, d'être capable pour la vie d'aujourd'hui et de demain (citoyenneté).

Ces différentes finalités s'inscrivent dans un processus dynamique qui veut que chacune d'elles influence l'une et l'autre, interagisse l'une sur l'autre.

Notre action vise à **amener l'enfant à se découvrir lui-même.**

Il s'agit de lui permettre de découvrir son corps mais aussi les limites de celui-ci.

Nous souhaitons également lui faire remarquer les différents potentiels parfois insoupçonnés qu'il possède. Cette découverte de soi développera chez l'enfant d'une part sa propre identité et d'autre part sa confiance en soi.

Elle favorisera aussi une valorisation permanente de lui-même.

L'intégration sociale revêt également à nos yeux un enjeu important

Nous souhaitons ainsi que **l'enfant ne soit pas considéré comme un objet mais bien comme un sujet capable d'action.**

Pour cette raison, nous tenterons de procurer à celui-ci cette capacité d'action sur le milieu qui l'entoure.

Nous souhaitons qu'il devienne acteur de changement de son propre avenir, qu'il puisse développer son esprit critique et surtout qu'il puisse l'exprimer et le mettre au profit de l'épanouissement de sa société.

Le terme « *citoyenneté* » semble également être un mot clef dans la conception que nous donnons à la place de l'enfant dans la Société.

Celui-ci est l'adulte de demain, l'héritier des erreurs commises par ses ancêtres, il devra assumer et préserver leurs victoires, leurs conquêtes, ...

Intégrer l'enfant ou l'adolescent à la réflexion sur la mise sur pied, la conception, le déroulement et l'évaluation de nos ateliers et stages, c'est également jouer la carte de la co-responsabilité.

La co-responsabilisation, c'est rendre progressivement l'enfant co-responsable des actions envers l'animateur comme envers les autres.

C'est enfin lui permettre de prendre des initiatives, des responsabilités dans et pour le groupe. C'est tendre, avec lui, vers une certaine autonomie tout en veillant à préserver l'équilibre – entré autres émotionnel – de chacun.

La pédagogie du projet à laquelle nous faisons régulièrement référence doit viser ces pôles et permettre aux enfants de se sentir responsables et de mener à bien les projets entrepris.

Notre rôle est ici prépondérant. Il s'agit de veiller à l'adhésion de chaque jeune dans le groupe en supervisant l'ensemble du projet.

Il s'agit également de mettre en avant les capacités, le potentiel de chaque enfant afin de le valoriser. Cette valorisation est mise en place à différents niveaux : valoriser ce potentiel latent de l'enfant à son propre regard, celui de ses parents mais aussi celui du groupe dans lequel il est intégré.

3. Calendrier, modalités d'accueil et public cible :

3.1 Calendrier :

Le Centre de Vacances du Quinquet déploie ses activités à l'occasion des vacances de Détente, de Printemps, d'Été ou encore d'Automne.

3.2 Public cible :

Nos activités sont ouvertes à tout enfant âgé de 3 à 14 ans sans aucune distinction.

Les enfants ont libre accès à tous les secteurs et choisissent leurs activités en fonction de leur besoin.

3.3 Modalités d'accueil et de fonctionnement des ateliers :

Outre ce qui a pu se passer et être échangés lors des premiers contacts, **l'accueil** lors du premier jour de stage est un moment important et primordial.

Il s'agit de l'instant où parents et enfants rencontrent un(e) de nos animateurs/animateuses qui sera à l'écoute de la famille, de ses demandes et autres questionnements.

L'animatrice pourra également demander un complément de renseignements au sujet de l'enfant ou faire remplir des documents manquants/incomplets par la famille.

La première journée de stage, un rassemblement est prévu afin d'informer les enfants des règles de vie en groupe et des règles de sécurité tant dans les locaux qu'à l'extérieur. Les enfants apprennent ainsi qui s'occupera d'eux et quels enfants formeront le groupe.

Par la suite, en sous-groupe, le programme de la semaine sera expliqué de manière plus précises et les animateurs répondront aux différentes interrogations des enfants.

Une journée type en centre de vacances au Quinquet s'établit comme suit :

7h30 - 9h	9h-10h	10h-10h30	10h30-11h30	12h-13h	13h-14h30	14h30-15h	15h-16h	16h-17h30
<i>Garderie</i>	Ateliers créatifs	Collation et temps libre	Ateliers créatifs	Dîner - Temps libre	Activités créatives/récréatives	Collation et temps libre	Activités créatives/récréatives	<i>Garderie</i>

Les **garderies** sont organisées matin et soir dans un local spécifique où les enfants se rencontrent et échangent sans distinction d'âge.

En soirée, les enfants seront repris dans ces mêmes locaux. Les parents pourront alors s'entretenir avec les animateurs afin de recevoir des nouvelles sur le déroulement de la journée.

Les vestiaires, points d'eau et les toilettes sont accessibles à côté de ce local d'accueil.

Afin de mieux comprendre ce système d'ateliers, il nous semble important d'expliquer le fonctionnement de ceux-ci .

Nous proposons chaque semaine 4 ateliers propres à chaque tranche d'âge citée ci-dessus. Ces ateliers sont scindés en deux par une pause où les enfants peuvent prendre une collation et profiter d'un temps libre.

Les enfants sont répartis en groupes afin de répondre au mieux à leurs besoins :

- un groupe de 3-4 ans,
- un groupe de 5-8 ans,
- un groupe de 9-12 ans
- un groupe de 12-14 ans

Chaque groupe (maximum 12 enfants) est pris en charge par un animateur.

Pour le groupe des 3-4 ans et 5-8 ans, au-delà de 8 participants, nous prévoyons deux encadrants (un animateur et un accueillant ou stagiaire).

Beaucoup de conflits interviennent lors des périodes de jeux libres. Dans ce cas de figure, soit nous allons vers les enfants et le conflit s'arrête instantanément, soit nous demandons aux enfants impliqués de s'expliquer calmement et de proposer une solution qui convient à tous.

Si un enfant transgresse une règle de vie, nous lui demanderons s'il se souvient de la règle à défaut de quoi, nous la réexpliquerons.

En cas de manque de respect, de non-respect des règles de vie ou de violence répétitive, des mesures particulières peuvent être prises telles que :

- Une entrevue entre l'enfant et l'animateur du groupe
- Une entrevue entre l'enfant, son animateur et le coordinateur
- L'établissement de contrat de savoir être envers soi et les autres
- Une rencontre avec la famille
- Une exclusion si nécessaire pour préserver chaque partie, l'enfant, le groupe, l'animateur.

Au cours de la journée, plusieurs animations sont proposées aux enfants afin de répondre à leurs différents besoins.

Les activités artistiques et créatives sont étudiées et proposées en équipe. Souvent, nous abordons différents thématiques durant l'année afin de permettre aux participants de nourrir leur appétence cognitive en découvrant et en expérimentant différentes techniques artistiques, en participant à des projets citoyens ou environnementaux qui permettent de s'ouvrir ainsi culturellement et socialement.

La thématique proposée au départ de chaque stage évoluera avec les réactions et les propositions exprimées par des enfants.

En après-midi, après la « récréation », nous proposons la lecture de petites histoires, du chant, l'écoute de contes musicaux ou d'histoires ou la sieste à la demande pour les petits. Pour les plus grands, nous profitons de cette période pour mettre en place avec les groupes les initiatives proposées.

Suivent ensuite des activités collectives, créatives et ludiques telles que, les jeux d'intérieur, jeux d'extérieur, jeux de société, visites culturelles

Plusieurs fois par semaine, nous sortons de la structure pour nous rendre :

- à la ludothèque ;
- à la piscine ;
- au Centre culturel Victor JARA (expos, spectacles,..)
- Aux musées,
- dans les différents parcs de la ville;
- dans différents espaces verts de la région
- dans la salle de sport de l'école communale de la Régence pour les activités ludiques, sportives ;
- ...

Lors de sorties à l'extérieur de la structure (notamment pour l'encadrement de l'activité *piscine*), il est prévu que chaque grand s'occupe d'un petit pour le déplacement.

Tous les groupes partent en même temps pour augmenter la norme d'encadrement. En fonction de l'âge les enfants sont répartis dans la pataugeoire, le petit bassin ou le grand bassin. Les plus grands effectuent un test d'aptitude afin de prévoir les limites (3M). Il s'agit là d'une exigence de la direction de la piscine.

En ce qui concerne l'activité « *ludothèque* », une animatrice de la ludothèque vient directement dans notre structure lorsqu'il s'agit du groupe des 3-4 ans.

Pour les autres groupes d'âges, le déplacement vers la ludothèque s'effectue à pied (600 m du Quinquet).

Pendant la journée, les enfants ont trois périodes de récréation où ils jouent librement, prennent le temps de rêver, de ne rien faire ou de s'associer à tout autre enfant issu des autres groupes pour de nouvelles aventures.

Ils prendront leur goûter pendant ces périodes.

Le repas de midi est organisé dans notre restaurant « Soupe au Lait ».

C'est entre les murs de ce restaurant que les participants à nos stages peuvent venir prendre un repas chaud, un bol de potage ou tout simplement manger leur pique-nique. Les repas proposés au sein de notre restaurant sont confectionnés par une équipe encadrée par un professionnel du secteur HORECA.

Les règles d'hygiène y sont respectées à la lettre.

L'accès au restaurant nous a permis indirectement d'augmenter la qualité de nos animations dans la mesure où les participants peuvent dorénavant quitter leur atelier en y laissant leurs travaux en attente puis, à l'issue du repas, reprendre leur activité.

3.4 Accueil d'enfants à besoins spécifiques

Nos locaux sont bien hélas uniquement accessibles via un grand escalier métallique.

À l'intérieur, le passage d'un local à l'autre comporte également des escaliers composés de deux ou trois marches.

Nous sommes donc au regret de ne pouvoir accueillir de personnes à mobilité réduite au sein de nos locaux.

De plus, à l'exception de la coordinatrice qui dispose d'un diplôme d'éducatrice A1 spécialisée pour l'enfance inadaptée, l'ensemble de l'équipe actuelle n'est pas formé à l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Cependant, lorsqu'une famille fait une demande pour un enfant à besoins spécifiques, nous lui proposons néanmoins une rencontre.

Ce contact, permettra de prévoir la visite des locaux, de clarifier les attentes de la famille par rapport aux besoins de l'enfant, de répondre aux questions de manière plus précises au regard du programme proposé et de l'encadrement et, le cas échéant, de l'orienter vers une autre structure plus appropriée.

En règle générale, nous accepterons **au maximum deux enfants à besoins spécifiques** par groupe, une décision mûrement réfléchiée en équipe afin de ne pas déstabiliser le groupe et de permettre à l'enfant ayant des besoins spécifiques d'être accompagné et aidé par les enfants qui compose le groupe sous l'œil attentif de l'animateur.

Ce dernier informera le groupe sur ce que chacun peut mettre en place pour aider l'enfant aux besoins spécifique à se sentir bien. Il aura également prévu des adaptations sur base des informations reçues pour permettre à l'enfant de s'épanouir au mieux. En amont, le coordinateur veillera à donner les informations utiles à l'équipe d'animation dans le respect du secret professionnel.

4. Modalités d'inscription et participation aux frais

Les inscriptions se font désormais majoritairement par voie électronique. Elles débouchent alors sur une **première rencontre** entre les/le parent(s) et la coordinatrice du secteur.

Il nous semble important – surtout lors de la première inscription – de prendre le temps de dialoguer et de clairement expliquer notre démarche créative, récréative et pédagogique aux responsables de l'enfant.

Nous acceptons néanmoins que certaines inscriptions puissent se faire sur place en tenant compte que tout le monde ne dispose pas forcément d'un tel outil ou que des personnes rencontrent encore un problème pour lire ou écrire.

Nous proposons aussi de rencontrer les familles où nous sentons de l'inquiétude ou lorsqu'un de nos partenaires « professionnels » (CAAJ, CPMS, CPAS, ILA, PCS,...) nous en fait la demande expresse.

Une rencontre peut être proposée aux familles lorsqu'un problème est récurrent, lorsqu'il y a divergences d'opinion ou si nous estimons que l'enfant est en souffrances.

Nous essayons alors d'être à l'écoute des différentes parties et tentons de trouver ensemble un compromis pour le bien-être de l'enfant de sa famille du groupe et de l'équipe. En fonction de l'issue de cette rencontre, nous pouvons selon la problématique exprimée, proposer à la famille de l'aide via le réseau de partenaires.

Au-delà des prix pratiqués (à savoir : **60€ la semaine pour un enfant, 55€ pour le second enfant et 50€ pour les suivants**), des mécanismes de solidarité sont mis en place afin de rendre les activités accessibles :

- Application d'un tarif dégressif pour toutes les familles ;
- Possibilité d'accorder un RDV afin de prévoir une participation échelonnée des frais de participation ;
- Soutien aux familles en difficultés économiques et sociales en vérifiant la possibilité de mettre en place des mécanismes de solidarité (Fonds spéciaux des CPAS, mutuelles, ...) ;
- Libération de place pour l'accueil des enfants proposés par le réseau des partenaires ;

- Informer les familles des différents documents disponibles afin de récupérer une partie de leur frais, (Mutuelles, déductibilité fiscale, attestation pour l'employeur, ...);

Les frais de repas chauds sont facturés en sus des frais de stage à raison de **5 € le repas complet et 0,50 € le bol de soupe.**

5. Moyens mis en oeuvre

5.1 Ressources humaines :

Notre équipe éducative est composée d'un noyau de base de 5 personnes sous la supervision de Mr Alain LABY, directeur de l'ASBL.

L'équipe se compose d'éducateurs A1 spécialisé ou A2, de pédagogues et d'artistes.

Les échanges journaliers entre éducateurs, artistes, accueillants et coordinateur permettent aux informations de circuler et de mettre en place des adaptations quotidiennement. Les évaluations prévues après chaque période permettent de faire évoluer le projet d'accueil. Celles-ci sont indispensables pour répondre au mieux aux besoins de notre public face à une société qui est en perpétuelle mutation, à des schémas familiaux des plus divers et à des attentes de plus en plus fines de notre public. L'équipe participe régulièrement à des formations. Celles suivies sont choisies en fonction des besoins exprimés lors des évaluations ou encore en fonction de l'évolution de nouvelles méthodes pédagogique développées, ...

Enfin, notre association fait recours régulièrement à des animateurs spécialisés et brevetés extérieurs dépendant du service provincial Hainaut Culture Tourisme secteur éducation permanente et jeunesse (HCT).

Enfin, nous avons parfois le soutien de stagiaires éducateurs qui terminent leur cycle de formation et qui épaulent les membres de l'équipe sans toutefois être autorisés à prendre en charge un groupe de façon autonome.

5.2 Équipement matériel et infrastructures :

La littérature, les ouvrages présentant des idées d'activités sont nombreux au sein des étagères de notre bibliothèque et peu importe le domaine de celles-ci. Les romans y côtoient les bande-dessinées, les récits et contes, les livres de bricolages, les albums de découvertes, ...

Nous ne souhaitons pas proposer des activités « trucs et ficelles » mais bien des animations porteuses de sens qui ont la particularité de représenter une certaine innovation pour les enfants.

Nous disposons actuellement d'un équipement matériel relativement conséquent (audiovisuel, créativité, sport, psychomotricité, ...).

Nous veillerons aussi à utiliser au mieux les différentes ressources disponibles dans ce domaine que ce soit par l'exploitation de nos partenariats avec différentes institutions sonégiennes ou encore par le recours à des services de prêt tels que la bibliothèque et la ludothèque de la Ville de Soignies, les services ADEPS, la Médiathèque, les Services de la Culture de la Province du Hainaut, ...

Notre Centre de Vacances déploie ses activités dans une ancienne ferme en L située à moins de 100 mètres du centre-ville de Soignies.

Le site dispose de deux parkings accessibles aux parents qui souhaitent déposer et reprendre leurs enfants matin et soir en toute sécurité. Un plan de circulation a été établi dans ce sens.

Le Centre de Vacances dispose de 4 locaux distincts représentant une surface totale d'environ 190 m² dans lesquels nous animons nos ateliers lors de chaque semaine de stages de vacances.

Outre nos locaux et lieux d'activités « indoor », nous disposons également de 3 jardins.

Dans le premier, les enfants pourront jouer dans le bac à sable et, très bientôt, sur le nouveau module de jeux.

Nous mettons également à leur disposition d'autres petits jeux tels que des toupies des balancettes, des ballons, ...

Dans les autres jardins, l'espace disponible permet l'organisation de jeux, la découverte de l'écosystème d'une mare (abords sécurisés) ou encore de jardiner, construire des cabanes, expérimenter le Land Art,....

Un budget « Entretien » est prévu chaque année afin de veiller à ce que nos locaux et les espaces verts qui les entourent soient entretenus en toute conformité, dans un souci de sécurité et d'hygiène.

L'ensemble des dispositifs mis en place au cours des dernières années et visant la mise en conformité de nos locaux comme la sécurisation de ceux-ci a été conçu d'après les recommandations des inspectrices de l'ONE, de notre SIPP, de conseillers en prévention de la Région Wallonne, de notre service de Médecine du Travail (SEPP), ainsi que du corps des sapeurs pompiers de la Ville de Soignies.

Les modifications et aménagements effectués au niveau de l'installation électrique ou du gaz ont reçu l'approbation des services compétents (Vinçotte et ARGB).

Pour ce qui est de la gestion de la santé et des petits incidents corporels, un local est prévu à cet effet.

On peut y trouver un point d'eau ainsi que tout le matériel nécessaire (pharmacie et trousse de secours complètes).

Ce matériel est contrôlé régulièrement par notre service de Médecine du Travail (IDEWE) et n'est pas accessible aux enfants.

5.3 Mode d'évaluation :

Nous l'avons déjà expliqué précédemment, l'évaluation de l'intervention que nous menons est un outil nécessaire pour pouvoir orienter, modifier, compléter notre action.

Un tel projet serait désuet s'il n'était pas constamment remis en question. Afin d'effectuer cette remise en question, nous avons mis à notre disposition différents modes d'évaluation.

On peut distinguer ces modes d'évaluation selon qu'ils soient formels ou informels. En ce qui concerne les modes d'évaluation formels, nous utilisons après chaque période de centre de vacances d'une grille d'évaluation spécifique permettant de prendre en considération 3 niveaux d'analyse : le fond, la forme et le vécu.

Un débriefing **quotidien** est également réalisé en équipe durant le centre de vacances proprement dit et ce à l'issue des activités.

Pour ce qui est des modes de sondage plus informels, nous sommes particulièrement attentifs à présenter de la disponibilité aux parents qui souhaitent s'exprimer (voir précédemment et 5.5).

Il en va de même en ce qui concerne l'opinion des enfants. Cela, nous paraît indispensable lorsque l'on souhaite que l'enfant constitue le centre d'intérêt premier d'une équipe éducative quelle qu'elle soit.

5.4 Assurances

Notre A.S.B.L. a bien entendu fait couvrir auprès de la compagnie ETHIAS sa propre responsabilité civile (celle de son équipe), celle des participants que nous accueillons ainsi que les dommages corporels susceptibles d'être causés à ceux-ci.

5.5 Relations avec les parents :

Nous avons déjà pu évoquer précédemment le type d'échanges et de relations que nous entretenons avec les parents et ce dès le premier contact.

C'est, entre autres, à cette occasion que nous prenons le temps de leur exposer les objectifs opérationnels de notre asbl mais surtout des ateliers organisés dans le cadre du Centre de Vacances.

Durant toute la durée de nos ateliers, le matin lorsqu'ils viennent déposer leur(s) enfant(s) ou le soir lorsqu'ils viennent le(s) rechercher, nous ne négligeons aucune opportunité pour leur exposer le déroulement de la journée et d'ainsi échanger avec eux quant au comportement et à l'évolution de leur(s) enfant(s).

Il faut (hélas ?) considérer ces échanges et ces instants de dialogue comme étant autant de moments importants mais néanmoins ponctuels et informels .

Plusieurs fois par le passé, nous avons tenté d'organiser des réunions élargies et « participatives » avec les parents afin de plus et mieux les intégrer à la conception de nos activités. Nous devons bien considérer que nos multiples efforts n'ont pas porté leurs fruits et qu'envisager de rassembler, après les heures d'atelier, les parents s'avèrent assez utopique.

Nos activités et la participation de chacun peuvent également être visualisées (tout en respectant le droit à l'image voir ci-après) sur le site internet de l'asbl ou encore sur la page FaceBOOK des Ateliers de l'Escalier.

5.6 Informations et diffusion de l'information :

Le public est informé de notre action par voie publicitaire sous la forme d'affiches, de flyers, via les sites des partenaires (l'ATL ville de Soignies, Centre culturel, CPAS, Infor Jeunes, ...), de mails ou encore par les réseaux sociaux.

Sur le site du Quinquet (www.lequinquet.be), on trouvera toute information utile au sujet du centre de vacances et consulter le projet pédagogique du Centre de Vacances et le Règlement d'Ordre Intérieur.

Le programme quant à lui peut être visualisé sur www.ateliers-escalier.be.

Différents événements annuels permettent aussi de diffuser l'information (festival « Août en éclats », Salon de l'accueil extra-scolaire, Journée full kids, ...).

5.7 Réseau partenarial :

Au quotidien, Le Quinquet évolue au sein d'un large réseau de partenaires où on retrouvera entre autres :

- les différents services sociaux du CPAS de Soignies (ILA, Crèche, maison d'enfants, service d'aides aux familles du CPAS, ...)
- Le Centre Culturel de Soignies « Espace Jara »
- Le réseau de bibliothèques publiques
- les Maisons de Jeunes
- les structures ATL de la Ville de Soignies
- les écoles de l'entité soignée tous réseaux confondus
- les établissements scolaires secondaires ou supérieurs formant aux pratiques éducatives
- le CAAJ
- Le Pôle Social (ex : PCS)
- Le Service Provincial : Hainaut Culture Tourisme service éducation permanente et jeunesse.
- ...

La Ville de Soignies dispose de nombreuses ressources (salle de sport, piscine, bibliothèque, ludothèque, espaces de jeux, parcs, ...) dont nous bénéficions régulièrement.

L'utilisation de ses ressources sont autant d'expériences qui favoriseront l'ancrage des enfants au sein de leur milieu de vie pour y devenir progressivement des citoyens actifs et participatifs.

Nos différents partenaires sont régulièrement informés de nos objectifs de travail, de notre programme d'activités et relayent l'information via leurs professionnels vers le public cible.

Pour le Quinquet asbl,
Alain LABY,
Directeur

Fabienne VERVOORT,
Responsable de secteur